

Habitat participatif- Formation pour les groupes en projet

L'économico-juridique du projet immobilier

Le montage juridique et financier d'un projet d'habitat participatif est un délicat équilibre entre des valeurs (patrimoine, gouvernance, solidarité...) et la faisabilité – notamment économique – du projet. Entre idéalisme et pragmatisme, comment un groupe peut-il cheminer dans l'analyse et le choix des différentes voies qui s'offrent à lui ?

Publics concernés

Les groupes-projets (groupes complets ou leurs représentants) d'ores et déjà engagés dans le démarrage d'un projet d'habitat participatif, souhaitant renforcer leurs connaissances théoriques en matière de montage économique-politique de projet immobilier, de manière à pouvoir envisager de prochains premiers choix stratégiques "en conscience".

Contenus

Matin

- Généralités sur les étapes du projet immobilier – Rappel
- Identifier les différents "moments" du juridique en habitat participatif
- Comprendre comment construire une faisabilité économique. Leviers d'ajustements.

Après-midi

- Parcourir les différents montages et statuts pour la propriété. Singularités et conséquences sur la faisabilité budgétaire.
- Parcourir les différentes formes de maîtrise d'ouvrage, leurs avantages, limites et conditions de mise en œuvre.

Conditions

Animation

Ces formations sur la gouvernance partagée sont proposées et animées par l'Epok.

Tarifs

80€ par personne.

Jauge

De 7 à 20 participant.e.s